



École De la Petite-Bourgogne

MARS 2022

INFO-PARENTS



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	1	2	3	4
SEMAINE		DE		RELÂCHE
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
			 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
28	29	30	31	

Bulletin et communications aux parents

En suivi aux changements ministériels annoncés pour cette 2^e année et tel qu'indiqué dans notre calendrier scolaire, une 2^e communication vous parviendra le 21 avril via le portail Mozaik afin de faire le point sur le cheminement scolaire de votre enfant.

Rappel : le 1^{er} bulletin est accessible via le portail Mozaik depuis le 11 février dernier.

Soutien pour avoir accès à votre compte Mozaik

Ce lien vous explique les étapes pour ouvrir un compte Mozaik et répond à quelques questions :

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/boite-outils/mozaik-portail/>

Important : Dans la section « Accès rapide », il faut appuyer sur FAQ. Un résumé des étapes suivra...

Message important de Madame Johanne Dodier-Côté, technicienne du service de garde
À l'intention de tous les parents dont les enfants fréquentent le service de garde ou le service de dîner : Relevé d'impôt (Relevé 24) pour frais de garde 2021

Les relevés fiscaux 2021, pour frais de garde, sont disponibles sur le portail **Mozaïk**.

Chaque parent « payeur » doit aller récupérer ses propres relevés (dans le cas où il y a plus d'un payeur) :

« Nouvelle Procédure Relevés fiscaux »

Dorénavant, vous devrez récupérer vos relevés fiscaux via le PORTAIL de MOZAÏK PARENT à l'adresse courriel suivante :

<https://portailparents.ca/accueil/fr/> (version française)

<https://portailparents.ca/accueil/en/> (version anglaise)

Vous devrez vous connecter en entrant votre adresse courriel ainsi que votre mot de passe. Si oublié, vous devrez cliquer sur « oublié » afin d'en créer un nouveau.

IMPORTANT : Changement d'adresse et/ou de téléphone

N'oubliez pas d'aviser rapidement le secrétariat de tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone. Si vous déménagez, vous devez nous aviser le plus tôt possible. Ceci nous aidera grandement pour notre prévision de clientèle de l'an prochain. Merci de votre collaboration!

INFO-COVID

Retrait du port du masque en classe pour les élèves (nouveau en date du 2022-03-07)

En suivi à l'Infolettre du CSSDM envoyée le 25 février dernier, le gouvernement du Québec a annoncé le retrait du port du masque en classe pour les élèves du primaire et ce, à compter du 7 mars. Il pourra également être retiré dans les services de garde lorsque les enfants seront assis.

Les élèves du préscolaire sont toujours exemptés du port du masque.

Le port du masque demeure obligatoire pour les élèves de la 1^e à la 6^e année:

- Lors des déplacements
- Dans les aires communes
- Lors des cours d'éducation physique
- Lors des activités parascolaires

Notre milieu scolaire continue de soutenir avec rigueur les actions en lien avec le lavage de mains, le respect de la distanciation et la désinfection des surfaces.



Bon mois de mars à tous!

Martine Ouellet

Directrice

École De la Petite-Bourgogne